

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

SAÔNE ET LOIRE

045

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 15
- Absent(s) : 0
- Exclu(s) : 0

Date de la convocation :

11/06/2026

Date d'affichage :

11/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, 15 rue de Montée, sous la présidence du, Maire, M JAILLET Christophe

Etaient présents :

M JAILLET Christophe, Mme AUTHEVELLE Chloé, M THIEBLEMONT Mathias, Mme GAIN Annick, M PAILLARD Jean-Pierre, Mme EUVRARD Annie-Claude, Mme ROSATI Marina, M BERNARD Laurent, M LORY Cédric, Mme CLERGET Caroline, Mme GIBAUD Claudine, M RAGONNEAU Pierre.

Excusé(es) :

M JANIN Patrick donne pouvoir à M JAILLET Christophe
M Moine Flavien donne pouvoir à Mme CLERGET Caroline
Mme KOOLJER Fimke donne pouvoir à EUVRARD Annie-Claude

MME Chloé AUTHEVELLE est désignée comme Secrétaire de séance.

2026-06/10 autres domaines de compétences – Enseignement – Garderie - Cantine :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association **Les Petits Bragnotins** n'est plus en mesure d'assurer la gestion de la cantine et de la garderie de l'école de **Bragny-sur-Saône**.

Dans ce contexte, il propose que la **commune reprenne cette compétence en régie** afin de garantir la continuité du service public.

Décision du conseil :

- **Vote : Pour**, à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

- **4,50 €** par repas ;
- **0,75 €** par quart d'heure de garderie.

Décision du conseil :

- **Vote : Pour**, à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Ainsi délibéré les jours, mois, an susdits,

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à BRAGNY-SUR-SAONE,

Monsieur le Maire,

Christophe JAILLET



Madame la secrétaire de séance,

Chloé AUTHEVELLE